# CARTE PÉTITION

## NON AU DÉPART DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE VÉNISSIEUX : NOS SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ SONT ESSENTIELS !

**Le déménagement temporaire du service des impôts de Vénissieux va devenir définitif, malgré les propositions de relocalisation faites par la Ville de Vénissieux.** Une décision inacceptable dans un contexte de recul des services publics et de non-recours croissant des usagers. Michèle PICARD, Maire de Vénissieux, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon s'est adressée au Gouvernement pour souligner l'importance de la situation.

**Défendons ce service public de proximité qui accueille plus de 60 000 usagers par an.**

ville de
vénissieux

www.venissieux.fr

## À Monsieur François BAYROU,
## Premier Ministre et son gouvernement

**Nous refusons le départ du service des impôts de Vénissieux**

- À Vénissieux, « Territoire zéro non-recours », tous les services publics sont fondamentaux.
- Rien ne remplacera un service public local dédié et accessible 5 jours par semaine.
- L'ensemble des représentants du personnel des Finances publiques du Rhône s'y oppose.

**Par cette pétition, nous vous témoignons notre inquiétude et vous demandons d'intervenir pour le maintien du centre des Finances publiques à Vénissieux.**

Pour signer
la pétition en ligne

**Les pétitions collectées seront remises à la Préfecture du Rhône**

Nom/Prénom _____

_____

Ville _____

Signature _____

*Aucune donnée n'est conservée par la Ville de Vénissieux en dehors du cadre de cette pétition.*

**À remettre :**

- **Hôtel de ville de Vénissieux**
  5, avenue M. Houël - 69200 Vénissieux
- **Mairie de quartier Moulin à vent**
  44c rue E. Renan
- **Mairie de quartier Vénissy**
  21 rue A. Camus

ville de
vénissieux

©Direction des Ressources en Communication - Février 2025